

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/124
13 septembre 2003

(03-4914)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: français

CÔTE D'IVOIRE

Déclaration de S.E. M. Amadou Soumahoro
Ministre du commerce

J'aimerais tout d'abord, au nom de la délégation ivoirienne, me joindre aux orateurs précédents pour exprimer ma profonde reconnaissance au gouvernement et au peuple du Mexique pour son hospitalité et l'excellente organisation de cette Conférence qui, nous l'espérons vivement, tentera de répondre aux nombreux défis qui nous attendent.

Je voudrais également rendre un hommage particulier au Président de la Conférence et au Directeur général de l'OMC, pour les efforts considérables qu'ils ont déployés afin de préparer cette session ministérielle.

L'accession du Cambodge et du Népal à notre Organisation atteste de la vitalité de l'OMC et de la confiance que nous plaçons de plus en plus en elle. Je félicite chaleureusement ces nations et les assure d'avance de la totale coopération de la Côte d'Ivoire.

Doha, M. le Président, a marqué de son empreinte l'histoire de notre Organisation en préconisant, entre autres, l'accès aux médicaments et la réduction progressive des subventions en vue de leur élimination définitive. Ma délégation considère ces avancées significatives pour les pays en développement, comme un pas important vers le renforcement du caractère universel d'un système commercial multilatéral plus juste et profitable à tous.

Réunis dans cette magnifique ville de Cancún à l'occasion de la cinquième Conférence ministérielle, nous devons nous aussi marquer l'histoire de notre empreinte, pour autant que nous réussissions à mener un débat constructif, aboutissant à un résultat qui serve les vastes intérêts de la communauté mondiale et qui améliore l'image de l'OMC. Ce résultat, j'en suis convaincu, contribuera à éliminer les déséquilibres existants entre les pays Membres.

M. le Président, comment ne pas s'interroger sur le non-respect, par certains pays du Nord, des engagements pris au titre des accords existants? La pratique des subventions à l'exportation, les soutiens internes, les entraves à l'accès aux marchés, attestent de l'injustice flagrante dont sont l'objet les pays en développement.

L'initiative sectorielle en faveur du coton des pays producteurs d'Afrique est l'exemple même du désarroi des pays de notre continent. Cette initiative est la somme de réflexions engagées par nos pays, à l'effet de faire prendre conscience aux pays du Nord du non-respect de leurs engagements. Ma délégation espère vivement que cette initiative permettra, lorsque ces dispositions auront été acceptées, de briser le cycle infernal de la pauvreté qui ne cesse d'étreindre le continent et par conséquent, le marginalise au regard de la dynamique de la mondialisation en cours.

En effet, les produits agricoles, en plus de leur vocation commerciale, participent à l'amélioration du cadre de vie des populations, à l'équilibre régional et de façon plus générale, à la lutte contre la pauvreté.

Pays agricole par excellence, exportateur de produits agricoles tels que le cacao, le café, le coton, la banane, l'ananas, etc., la Côte d'Ivoire réaffirme sa position quant à la suppression de toute forme de subventions des produits agricoles.

En ce qui concerne les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce et l'accès aux médicaments, la Côte d'Ivoire se félicite de la dernière décision intervenue à Genève, relative à l'accès aux médicaments génériques par les pays pauvres. C'est un premier pas significatif dans le dossier des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce et à la santé, que nous apprécions à sa juste valeur.

Mais, reconnaissons-le, il s'agit là d'un accord minima qui commande la prudence. La Côte d'Ivoire appelle donc à la solidarité internationale contre les maladies endémiques et notamment la pandémie du SIDA qui menace dans leur existence même, des peuples entiers. À cet égard, je tiens au nom de mon pays à saluer les récentes décisions de soutien financier à la lutte contre ce fléau, même si cet effort demeure insuffisant, vu l'ampleur considérable des effets dévastateurs du SIDA en Afrique.

Comme on le constate, les difficultés des pays en développement ne sont ni une fatalité, ni une malédiction, mais la résultante de facteurs liés d'une part, à des portiques de développement inadéquats et d'autre part, à un ordre mondial peu soucieux des intérêts des plus faibles. Il n'est point inutile de rappeler que l'Afrique étouffe sous le poids de la dette extérieure qui représente près des deux tiers du PIB du continent. À cela s'ajoute le service de la dette qui, en absorbant une grande part de ses exportations déjà en constante baisse, contribue à son asphyxie.

De plus, l'Afrique accueille moins de 1 pour cent des investissements étrangers directs, alors que le rendement de l'investissement sur le continent est l'un des plus élevés au monde.

Aussi, au regard des engagements qu'elle est appelée à prendre, la Côte d'Ivoire est profondément préoccupée par le déficit chronique de la balance des services des pays en développement en général et des pays africains en particulier. Mon pays réaffirme à cet effet la nécessité de respecter, dans le cadre des négociations en cours, le principe de la libéralisation progressive du droit de chaque État Membre à régler ses échanges de services par rapport à ses objectifs de développement, conformément aux dispositions prévues par l'Accord général sur le commerce des services.

Ma délégation souhaiterait vivement, M. le Président, que notre Organisation accorde une attention toute particulière au principe du traitement spécial et différencié, compte tenu du niveau de développement de certains pays, ceci dans le but de permettre de sauver certains secteurs sensibles de leurs économies.

La cinquième Conférence ministérielle de Cancún nous donne l'occasion d'adapter de façon judicieuse les décisions de notre Organisation, en vue de répondre efficacement et équitablement à des nécessités objectives de développement des pays les plus faibles.

La Côte d'Ivoire, comme tous les pays d'Afrique, refuse d'être confinée dans un rôle périphérique de simple pourvoyeur de matières premières. Nous souhaitons une plus grande prise en compte des préoccupations de notre continent au motif qu'une meilleure intégration de l'Afrique dans la mondialisation se traduira par le renforcement de son potentiel de négociation et par sa volonté à construire un ensemble économique cohérent et dynamique.

C'est pourquoi, s'agissant de l'accès aux marchés, la Côte d'Ivoire souhaite ardemment qu'on y associe les produits connaissant un début de transformation.

La Côte d'Ivoire, par ailleurs, préconise que la présente Conférence conforte les préférences obtenues par les pays en développement dans les exportations de certains produits, et notamment le thon, afin de consolider ce secteur qui constitue un pan important de l'activité industrielle pour bon nombre de nos pays.

M. le Président, permettez-moi enfin, au nom du peuple et du gouvernement de Côte d'Ivoire, de remercier très vivement la communauté internationale pour sa solidarité et les efforts soutenus qu'elle a déployés en vue d'aider mon pays à sortir progressivement de la crise qui l'a si durement éprouvé récemment, crise en dépit de laquelle, malgré tout, il s'engage par ma voix, au respect de tous les engagements internationaux auxquels il est partie prenante et à assurer sa part de responsabilité dans le concert des nations.

La Côte d'Ivoire, M. le Président, voudrait ici, par ma voix, réaffirmer sa ferme volonté d'œuvrer efficacement pour une croissance durable et la lutte contre la pauvreté, ce qui constitue tous les deux, des objectifs fondamentaux du gouvernement de réconciliation nationale.

Je ne saurais conclure mon propos sans saluer avec respect et émotion la mémoire de la Ministre des affaires étrangères de Suède, dont la tragique disparition a jeté la consternation en notre sein à l'ouverture de nos travaux. J'adresse, au nom du gouvernement ivoirien, les condoléances les plus attristées à ce pays ami, la Suède.

Je voudrais, en terminant, vous indiquer combien la Côte d'Ivoire se félicite de la tenue de cette cinquième Conférence en formant le vœu que le cycle consacré au développement ouvert à Doha soit achevé dans les délais annoncés pour le plus grand bénéfice des pays en développement en général et des pays africains en particulier.
